

GOULET, Denis, *Histoire du Collège des médecins du Québec (1847-1997)*, Montréal, Collège des médecins du Québec, 1997, 263 p.

Philippe Hudon

Volume 52, numéro 2, automne 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005474ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005474ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hudon, P. (1998). Compte rendu de [GOULET, Denis, *Histoire du Collège des médecins du Québec (1847-1997)*, Montréal, Collège des médecins du Québec, 1997, 263 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 52(2), 265–267.
<https://doi.org/10.7202/005474ar>

COMPTES RENDUS

GOULET, Denis, *Histoire du Collège des médecins du Québec (1847-1997)*, Montréal, Collège des médecins du Québec, 1997, 263 p.

La parution de ce nouvel ouvrage de Denis Goulet, professeur-associé à l'Université de Sherbrooke, vient souligner le 150^e anniversaire du Collège des médecins du Québec. Aucun ouvrage d'envergure n'avait encore été consacré au Collège des médecins auparavant. Le remarquable livre de Denis Goulet comble cette grande lacune. En effet, depuis le travail d'Arthur Lesage (*Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, 1847-1947*, publié en 1947), auquel il faut ajouter quelques articles, le sujet est demeuré peu exploité. Cela est d'autant plus vrai que la période allant de 1947 à nos jours est sans doute la plus marquante. Un fait qui est confirmé par cette nouvelle histoire qui y consacre plus des deux tiers de son propos.

Ce livre est subdivisé en trois parties distinctes qui englobent six chapitres au total. Le tout est précédé d'une introduction qui expose l'état de la profession médicale au Québec au XVIII^e siècle et dans les décennies qui précèdent la fondation du Collège. L'auteur se penche notamment sur les premiers contrôles juridiques de l'exercice médical de 1788 à 1845.

La première partie porte sur la structuration de la profession médicale de 1847 à 1909. Le chapitre premier traite de la création du Collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada par la loi d'incorporation (1847) et ses conséquences sur les études médicales. Le second chapitre s'intéresse au resserrement de l'encadrement de la profession médicale avec, en particulier, la loi de 1876 qui renforce le contrôle de la pratique médicale, l'adoption d'un premier code de déontologie (1878) et la création du premier conseil de discipline (1898).

La deuxième partie traite, en un seul long chapitre, de la participation croissante du Collège au développement et à la spécialisation de la profession de 1909 à 1966. Les principaux événements abordés sont la promulgation de la loi médicale de 1909 et la réorganisation administrative du Collège, les premières tentatives de syndicalisation de la profession (1911 et 1928), la lutte au «charlatanisme», le renforcement des mesures disciplinaires (1909), la défense d'une philosophie conservatrice de la formation en médecine, la protection des intérêts des médecins, la délivrance de certificats de spécialistes (1949), la mise sur pied d'un premier comité de relations publiques (1952), l'adoption des deux importants actes législatifs que sont la loi des hôpitaux et la loi médicale du Québec (1962).

La troisième et dernière partie, la plus longue, couvre la période récente de l'histoire du Collège. Elle comprend, à elle seule, la moitié des chapitres de

[1]

l'ouvrage. Le chapitre quatre porte sur les années 1966-1974, soit le temps des grandes réformes du système de santé avec la commission Castonguay-Nepveu. C'est aussi l'époque de la structuration du service de surveillance de l'acte médical, du service d'inspection professionnelle, du service d'examen des plaintes et du comité de discipline. Le chapitre cinq, le plus volumineux de l'ouvrage, est dominé par la présidence du docteur Augustin Roy. Il commence sur une note optimiste avec le développement des nombreux services de la nouvelle Corporation professionnelle des médecins du Québec (bureau du syndic, comités d'examen des plaintes et de discipline, inspection professionnelle, éducation médicale continue, service de répression de l'exercice illégal de la médecine, service des enquêtes et service des communications, contrôle de l'acupuncture, comité des femmes médecins), mais se termine sur une fausse note: l'«affaire Roy» et sa retraite «forcée». Le chapitre six célèbre l'avènement d'une toute nouvelle administration présidée par le docteur Roch Bernier qui souhaite, entre autres, soutenir la réforme du code des professions et réaffirmer sa mission protectrice auprès du public. La nouvelle équipe envisage, de plus, d'assurer davantage la présence du Collège dans les régions de la province, de remanier à nouveau la Direction générale et de rationaliser certains services.

Dans sa conclusion, l'auteur nous rappelle qu'au cours de ses 150 ans d'histoire, le Collège a constamment défendu avec ardeur les intérêts de ses membres (contre l'incompétence ou contre l'absence de moralité professionnelle), mais aussi ceux du public (contre l'exercice illégal de la médecine ou contre les abus de certains praticiens). Cette dernière mission est même devenue, au fil des ans, sa principale raison d'être. Par ailleurs, le Collège a toujours su se défaire des nombreuses crises auxquelles il a fait face et s'adapter aux conditions imposées par les événements sociaux, politiques et économiques. L'auteur établit, au bout du compte et malgré quelques incidents fâcheux (le scandale de l'hôpital Jean-Talon, par exemple), un bilan globalement positif des efforts fournis par le Collège.

L'histoire du Collège des médecins du Québec est avant tout celle de ses 31 présidents et de ses 17 registraires et secrétaires généraux. Une place importante est accordée aux présidents qui ont particulièrement marqué l'histoire du Collège: les docteurs Lachapelle (1898-1907), Trudel (1946-1961) et Roy (1974-1994); de même qu'aux registraires Gauvreau (1908-1937) et... Roy (1966-1994), le seul membre à avoir cumulé les deux fonctions. Les deux principaux pères fondateurs du Collège, Wolfred Nelson et Joseph Morrin, méritent également une attention distincte.

L'auteur pose un regard impartial sur l'histoire du Collège. Avec un sens critique consciencieux, il met en évidence les aspects positifs et négatifs des politiques de cet organisme. Dans un style clair et concis, le livre fort bien écrit de Denis Goulet réussit à captiver le lecteur de la première à la dernière page. Il laisse volontiers la parole aux médecins avec qui il s'est entretenu, aux auteurs qu'il a lus, de même qu'aux nombreuses sources qu'il a consultées (textes de loi, procès-

verbaux...). L'ouvrage est accompagné d'une iconographie riche et instructive: portraits des présidents et registraires, édifices ayant abrité les bureaux du Collège, salles d'examen ou d'opération, praticiens dans l'exercice de leur art, etc. Ajoutons à cela plusieurs pages réservées à une abondante liste de notes et références, une liste des présidents, registraires et secrétaires généraux, et une liste des principales lois médicales du Québec depuis 1788. Une bibliographie courte mais pertinente vient compléter cet ouvrage qui manquait en histoire de la médecine au Québec. Enfin, signalons la superbe conception graphique du livre, fort originale et séduisante.

L'ouvrage de Denis Goulet, à la fois accessible et sérieux, s'adresse à un vaste lectorat: membres de la profession médicale, historiens, sociologues et juristes, bien sûr, mais également au grand public, dont la protection est l'intérêt premier du Collège et qui se montre plus que jamais conscient de ses prérogatives en matière de santé.

*Département d'histoire
Université de Montréal*

PHILIPPE HUDON